



COMMISSION DES CALENDRIERS

Procès-Verbal n° 22

| | |
|-----------------|---|
| Réunion du : | Jeudi 08 FEVRIER 2024 |
| Présidence : | M. OZENDA Laurent |
| Délégué du C.D. | M. Jean-Paul RUIZ |
| Secrétaire : | M. Jacky VAN DRIESSCHE |
| Membres : | M. Jean Claude SIMION – Jean Pierre ROSITO |

ORDRE DU JOUR

- Pris connaissance des P.V de la Ligue et du District
- Contrôle des feuilles d'horaires des journées des 17 et 18 Février 2024

CORRESPONDANCE

ST TRANSIAN : Après vérifications, l'amende financière de 18 € est annulée en championnat U 12 HONNEUR POULE A (57786.1) Courrier reçu dans les délais.

FEUILLES D'HORAIRES NON PARVENUES

Week-end du 17 et 18 Février 2024

Amende financière de 18 €

F.C. TROPEZIENNE : D3 POULE C (50352.2)
F.C. BAGNOLS : D4 POULE C (50547.2)
ET.S. ZACHARIENNE : U19 D2 POULE A (57899.1)
LE MUY FC : CHAMP U 13 EXCELLENCE POULE A (55961.1)
MY IDEAL SOCCER : U13 EXCELLENCE POULE A (55960.1) – CHAMP U13 HONNEUR POULE D
SP. C. COGOLINOIS : D3 POULE C (50351.2) - U13 PRE EXCELLENCE POULE C – U13 HONNEUR POULE D – U12 HONNEUR POULE A
F.C. PAYS DE FAYENCE : U12 HONNEUR POULE A 55788.1)
US LUCOISE : U12 HONNEUR POULE B (57762.1)
AS CALLAS CANTON : U12 PRE EXCELLENCE POULE C (56630.1)
FC FREJUS ST RAPHAEL: CRITERIUM U13F N1 (55757.1)
LITTORAL SPORT ACADEMY: CRITERIUM U13F N2 (55814.1)

CLUBS AYANT CONVOQUE LE SAMEDI UNE EQUIPE NE POUVANT JOUER QUE LE DIMANCHE

Adresser une nouvelle convocation pour le Dimanche au club et au District

Amende financière de 8 €

JOURNEE DU 18 FEVRIER 2024 :

US CUERS PIERREFEU : CHAMP U 17 D 2 POULE B (53373.2) contre LA CADIERE US
A.S. MAR VIVO : CHAMP U 15 D 2 POULE O (51227.2) contre ENT. PIVOTTE SERINETTE



District du Var de Football



*Prochaine réunion
Jeudi 15 Février 2024*

Le Président : Laurent OZENDA
Le Délégué du C.D : Jean-Paul RUIZ
Le Secrétaire : Jacky VAN DRIESCHE